

**OBJET PROJETS DE COOPERATION DECENTRALISEE 2010
AVEC LES COMORES ET MADAGASCAR**

Dans le cadre du budget coopération voté au BP 2010 et après concertation avec les maires des communes concernées, Saint-Denis et ses partenaires ont souhaité continuer leurs efforts de coopération décentralisée.

Pour 2010, six projets (trois à Anjouan et trois à Madagascar) seront donc accompagnés ; la participation des communes s'élève de nouveau à 20 % de l'apport de Saint-Denis.

A Anjouan

Projets	Participation Saint-Denis	Participation partenaires	Montant total	Observations
Projet Domoni Ecole Chiroundani (2ème phase)	62 840,00 €	12 568,00 €	75 408,00 €	Les travaux consistent en la pose de dalle sur les toitures de l'ensemble des salles de classe. Les toitures actuelles en tôles sont fortement usagées et ne protègent plus les enfants. Le dallage permettra une extension de l'école par la construction d'un étage sur chaque bâtiment.
Projets Mramani dont <i>Citerne école Palachio</i>	11 970,00 €	2 989,00 €	14 959,00 €	La citerne qui récupèrera notamment l'eau de pluie sera à disposition des élèves. Mramani est une des villes les plus sèches d'Anjouan.
<i>Centre culturel</i>	39 900,00 €	8 841,00 €	48 741,00 €	Faute d'activités, de nombreux jeunes quittent Mramani pour Mayotte à bord de kwassa kwassa. Ce centre a pour ambition de les motiver à rester.
TOTAL	114 710,00 €	24 398,00 €	139 108,00 €	

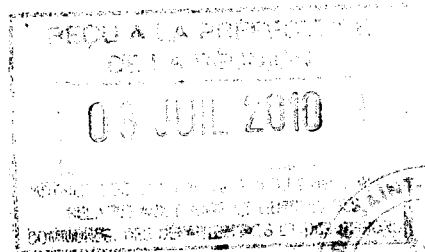
A Madagascar

Projets	Participation Saint-Denis	Participation partenaires	Montant total	Observations
Projet Caserne de Pompiers (2ème phase) Diego Suarez	30 000,00 €	7 500,00 €	37 500,00 €	
Projets Joffreville dont Salle polyvalente (Maison du Peuple)	20 000,00 €	5 000,00 €	25 000,00 €	En plus des activités communautaires, la salle pourra être louée pour des séminaires...
Route principale (réhabilitation)	41 000,00 €	10 200,00 €	51 200,00 €	Le Finistère est intervenu sur les trottoirs et le terre plein central.
TOTAL	91 000,00 €	22 700,00 €	113 700,00 €	

Au vu des éléments qui précèdent, je vous demande, en conséquence :

- 1° d'approuver les projets 2010 de partenariat de coopération décentralisée avec les communes de Domoni, Mramani, Diégo Suarez et Joffreville ;
- 2° de m'autoriser à signer les conventions 2010 y relatives ;
- 3° d'approuver le versement des subventions de 62 840,00 € à Domoni et de 51 870,00 € à Mramani ;
- 4° d'approuver le versement des subventions de 30 000,00 € à Diégo Suarez et de 61 000,00 € à Joffreville.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

OBJET PROJETS DE COOPERATION DECENTRALISEE 2010
AVEC LES COMORES ET MADAGASCAR

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/3-39 du Maire ;

Sur le rapport de Monsieur Edmond LAURET, 7ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission, avec réserve exprimée par l'opposition ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 3 votes par procuration)

pour

↓
M. Dominique FOURNEL, Mme Carmen ALLIE,
M. INGAR Iqbal, M. Jean-Michel BARDIERE,
M. René-Paul VICTORIA, M. Serge HOARAU
et Mme Raziah LOCATE

↓
autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Approuve les projets de partenariat, coopération décentralisée avec les communes de Mramani et Domoni à Anjouan (Comores), et de Diégo Suarez et de Joffreville (Madagascar).

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer les conventions annuelles y relatives.

ARTICLE 3

Approuve le versement de la subvention de 62 840,00 € à Domoni.

ARTICLE 4

Approuve le versement de la subvention de 51 870,00 € à Mramani.

Délibération n° 10/3-39

ARTICLE 5

Approuve le versement de la subvention de 30 000,00 € à Diégo Suarez.

ARTICLE 6

Approuve le versement de la subvention de 61 000,00 € à Joffreville.

ARTICLE 7

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2010.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le : 2 JUI 2010

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]